

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-12-093

Nombre de membres en exercice : 26
Nombre de membres présent(s) : 21
Nombre de suffrages exprimés : 25
Nombre d'absent(s) : 5
Nombre de pouvoir(s) : 4

Vote :

Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le onze décembre deux mille vingt-cinq, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 4 décembre 2025

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Serge TRIOULEYRE, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Pierre PASQUIER, Claude TOUILLOUX, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER FAURE, Patrice BRAUD

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Marcelle DJOUHARA, Odile PHILIPPON, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER

Membre(s) absent(s) :

Arnaud DE MAZENOD

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Marcelle DJOUHARA pouvoir à Martine CHARLES, Odile PHILIPPON pouvoir à Christiane CLUZEL, Florence CHEUCLE pouvoir à Anabel FOURNIER FAURE, Corinne VERDIER pouvoir à Marie-Pierre SEON

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 26, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Madame Margot SOLVIGNON ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : TABLEAU DU PERSONNEL - MODIFICATION

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20251211-2025-12-093-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2025
Publication : 16/12/2025

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés ou supprimés par son organe délibérant.

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial du 2 décembre 2025, il est proposé de « toiler » le tableau des emplois communaux avec les suppressions de poste suivantes, qui ne sont plus nécessaires pour le fonctionnement des services :

Suppression de poste au 31/12/2025	Catégorie	Quotité hebdomadaire TNC : temps non complet TC : temps complet
Attaché Territorial	A	TC
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	C	TNC (28h00 hebdo)
Adjoint Technique Territorial	C	TC
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	C	TC
Adjoint Technique Territorial	C	TNC (6h00 hebdo)
Adjoint Technique Territorial	C	TNC (32h00 hebdo)
ATSEM Principal de 1 ^{ère} classe	C	TNC (21h50 hebdo)
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	C	TNC (27h30 hebdo)
Adjoint d'Animation Principal de 1 ^{ère} classe	C	TNC (29h45 hebdo)
Adjoint Territorial d'Animation	C	TNC (8h10 hebdo)
Adjoint Territorial d'Animation	C	TNC (5h30 hebdo)
Adjoint Territorial d'Animation	C	TNC (29h15 hebdo)
Adjoint Territorial d'Animation	C	TNC (20h00 hebdo)
Brigadier-Chef Principal	C	TC
Brigadier-Chef Principal	C	TC

Dans le cadre de la stagiairisation d'un agent aux services techniques, il est proposé de créer le poste suivant :

Création de poste au 01/01/2026	Catégorie	Quotité hebdomadaire TNC : temps non complet TC : temps complet
Adjoint Technique Territorial	C	TC

Dans le cadre d'un avancement de grade au sein du service administratif, il est proposé à l'assemblée de créer le poste suivant :

Création de poste au 01/01/2026	Catégorie	Quotité hebdomadaire TNC : temps non complet TC : temps complet
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	TC

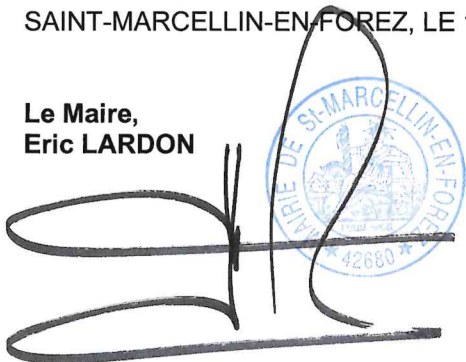
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres,

- Approuve les créations et suppressions de postes comme présentées dans les tableaux ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à mettre à jour le tableau des emplois communaux

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 12 DECEMBRE 2025

**Le Maire,
Eric LARDON**



A black ink signature of Eric Lardon is written over a circular blue official stamp of the Municipality of Saint-Marcellin-en-Forez. The stamp contains the text 'Mairie de St-Marcellin-en-Forez' and the number '42680'.

**Le Secrétaire de séance
Margot SOLVIGNON**



A blue ink signature of Margot Solvignon is written in a cursive style.

